

LE SERVICE VOIRIE

recherche un agent spécialisé signalisation
(H/F)



La Ville d'Evian-les-Bains est située dans le Département de Haute Savoie (74) en région Auvergne-Rhône-Alpes et compte 9 400 habitants. Station thermale et touristique internationale, surclassée 20/40 000 habitants, elle est le pôle majeur de la Communauté de Communes du Pays d'Evian et Vallée d'Abondance, composée de 22 communes. Elle est située en bordure des rives du Lac Léman, au pied des Alpes et au cœur de la Haute-Savoie, à 45 minutes de Genève et Lausanne.

Marquée par un ADN liée à l'eau, la station thermale est née de la présence et de l'exploitation des sources minérales éponymes dès 1823. Aujourd'hui ville référente pour le Développement Durable, elle est porteuse d'un Cluster international de l'Eau, et titulaire notamment des labels Terre de Jeux Olympiques 2024, Ville d'Art et d'Histoire, Petite Ville de Demain.

Consciente que cet écrin naturel exceptionnel entre mer et montagne attire de plus en plus de nouveaux habitants et génère des impacts économiques, sociaux, urbanistiques et environnementaux, la maire d'Evian et son équipe municipale se sont engagées à mener un projet territorial concerté, porté par l'ensemble des agents de la ville, autour de la prise en compte des 17 objectifs du Développement Durable de l'ONU déclinés sous forme de 8 défis traduits par plus de 300 actions. La Ville d'Evian-les-Bains est une ville citoyenne, solidaire et inclusive engagée pour le climat, une ville d'éducation, de santé, de sport et de bien-être pour ses habitants, une ville de patrimoine et de culture, attractive par la qualité de son offre touristique et son rayonnement international.

En interne, un environnement de travail prenant en compte l'humain permet à chacun de trouver un environnement favorable pour l'exercice de ses missions.



Agent spécialisé signalisation H/F

Le service voirie

Cadre d'emploi des adjoints techniques (titulaires ouvert aux contractuels)



A propos de nous

Le service Voirie assure l'entretien et les travaux de voirie, d'aménagements publics ainsi que le nettoyage des voies et places. Ce service se divise en 2 secteurs.

Le secteur Voirie assure les travaux d'entretien et d'aménagement des voies, espaces publics et cimetière. Il assure le défrichement des talus et accotements, le curage et l'entretien des ruisseaux et fossés, le déneigement et le salage des voies.

Le secteur signalisation assure la mise en place et l'entretien de la signalisation routière, la signalétique des équipements, le mobilier urbain, les jeux d'enfants, terrains de sports et courts de tennis.

L'effectif du service se compose de 3 agents et d'un Chef de service.

Votre mission, si vous l'acceptez

Vous intégrez le secteur signalisation du service voirie en tant qu'agent spécialisé signalisation,

Vous assurez l'installation et la maintenance de la signalisation horizontale et verticale des voies et places, signalétique, signalisation de rue (plaques de rues, numéros), mobilier urbain,

Vous assurez la mise en conformité et l'entretien des jeux, équipements sportifs et terrains multisports,

Vous réalisez également la mise en place des dispositifs lors des manifestations.

En période hivernale, vous participez à l'astreinte de déneigement et de salage.

Vous contribuez à l'image de marque de la ville en respectant la qualité et l'efficacité des prestations.

Le profil idéal selon nous,

Titulaire du permis B.

Autonome et organisé, vous êtes prêts à travailler en plein air par tous les temps et appréciez le travail en équipe.

L'activité du service étant lié à l'organisation des manifestations de la Ville d'Evian, vous travaillez également certains week-end et jours fériés en fonction des besoins.

Vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique. Vous partagez les valeurs de la collectivité (développement durable notamment). Alors n'hésitez plus et envoyez votre CV et votre lettre de motivation.

Poste à temps complet – 39h avec 23 jours de RTT – prise de poste en juin 2024.

Fiche de poste détaillée disponible sur demande à carriere@ville-evian.fr

Rémunération statutaire (barème des traitements de la fonction publique) – prime annuelle – régime indemnitaire

Avantages : participation employeur cotisation mutuelle et prévoyance, possibilité de se faire rembourser les frais de transport en commun domicile -travail à hauteur de 75% ainsi qu'un forfait mobilité jusqu'à 300 € par an – Diverses prestations d'actions sociales au bénéfice des enfants d'agents (circulaire interministérielle n°TFPF2237724C du 30 décembre 2022).

Les lettres de candidatures avec curriculum vitae détaillé doivent être adressées à Madame le Maire d'Evian par courrier – CS 80098 – 74502 EVIAN CEDEX ou par courriel : courrier@ville-evian.fr, avant le 22 mai 2024.

Entretiens prévus le mercredi 29 mai 2024